Ami du Clergé du 3 octobre 1929

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Cours de prônes sur le Décalogue. — XXVII. Le suicide, 609.
Pour la fête de sainte Marguerite-Marie. — La vie de la sainte, 610.
Panégyrique de S. Luc. — Les enseignements de sa vie, 612.
Aux Enfants de Marie. — XXVII. La conversation, 614. — XXVIII. La sanctification du dimanche, 615.
Pour les réunions mensuelles des Mères chrétiennes. — VII. La tempérance, 616.
Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. — XXVI. La fleur printanière, 620. — XXVII. Mort de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, 622. — XXVIII. Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus est déclarée Vénérable, 623

COURS DE PRONES SUR LE DÉCALOGUE

XXVII

LE SUICIDE

Mes frères,

Le cinquième commandement ne nous défend pas seulement d'attenter à la vie de nos frères par l'homicide ; il nous défend également de détruire la nôtre par le suicide.

I

Le suicide est le péché qui consiste à se donner volontairement la mort. De même que l'homicide et du reste toute autre violation de la Loi de Dieu, il n'est donc coupable qu'autant qu'il est volontaire et que celui qui se tue *veut* se donner la mort.

Or celui-là ne veut pas se donner la mort qui se tue par accident : par exemple en maniant une arme à feu qu'il ne savait pas chargée.

Celui-là ne veut pas se donner la mort qui ne jouit plus de sa raison et se tue sans savoir ce qu'il fait. Tel est le cas d'un malade qui, dans le délire, dans un accès de fièvre typhoïde par exemple, se jette par la fenêtre de sa chambre et se tue. Tel est le cas du dément qui, poursuivi par l'idée fixe du suicide, met fin à ses jours. Tel encore celui d'une personne qui, sous le coup d'un malheur affreux et imprévu, perd la tête et, ne croyant pas pouvoir survivre à son deuil, à sa ruine ou à son déshonneur, se tue dans un accès subit de folie. Sans doute, on aurait tort d'expliquer ainsi tous les suicides afin de les excuser, comme on n'a que trop tendance à le faire aujourd'hui, mais cela peut arriver. Lors donc que, depuis quelque temps, la personne qui se donne la mort ne jouissait plus du parfait usage de sa raison ; si surtout c'était une bonne chrétienne ayant la foi et craignant Dieu, on est autorisé à attribuer son acte à la folie, elle n'est certainement pas responsable ni coupable devant Dieu.

Celui-là non plus ne veut pas se donner la mort et n'est point par conséquent condamnable qui sacrifie sa vie pour un but honnête et louable. Voilà par exemple un capitaine de vaisseau qui fait sauter son navire, le commandant d'un fort qui fait sauter l'ouvrage qu'il est chargé de défendre plutôt que de le laisser tomber aux mains de l'ennemi ; le premier sait bien qu'il va sombrer avec son navire, le second qu'il va être enseveli sous les ruines de sa forteresse ; ni l'un ni l'autre ne pèchent, cependant, parce que ce n'est pas leur mort qu'ils veulent, mais le bien public pour lequel ils se sacrifient. Voilà un soldat qui s'offre pour une mission périlleuse ; il est à peu près sûr qu'en l'accomplissant il va à la mort ; lui non plus ne pèche pas parce que son but n'est pas sa propre mort, mais le salut de son pays. Un médecin, une infirmière, un prêtre qui en temps d'épidémie se multiplient au chevet des malades, un courageux sauveteur qui, au péril de sa vie, se jette à l'eau au cours d'une tempête ne pèchent pas non plus en se sacrifiant volontairement, mais au contraire ils accomplissent cet acte héroïque de charité dont Notre-Seigneur a dit : « Nul ne saurait témoigner à ceux qu'il aime un plus grand amour qu'en donnant sa vie pour eux. »

II

La mort que Dieu défend et punit, la mort qui mérite le nom de suicide est celle qu'on se donne librement et que rien ne peut légitimer ni excuser.

Ainsi considéré, le suicide est un péché très grave. D'abord, comme l'homicide, il enfreint la défense portée par Dieu en ces termes : « Vous ne tuerez pas. » Cette défense est absolue, elle n'interdit pas seulement le meurtre du prochain, mais tout meurtre injuste, le meurtre de nous-même aussi bien que celui des autres.

De plus, toujours comme l'homicide, il porte atteinte aux droits de Dieu sur nous. Notre vie ne nous appartient pas, elle est entre les mains de Dieu qui se réserve d'y mettre fin quand bon lui semblera.

Enfin celui qui se suicide s'expose presque sûrement au malheur éternel s'il meurt instantanément. Le dernier acte de sa vie, en effet, est un crime et un crime qui ne lui sera jamais remis, puisqu'en se donnant la mort il se met dans l'impossibilité d'en demander et d'en obtenir jamais le pardon. Il n'y a qu'un homme dont la damnation soit certaine, c'est Judas. La cause en est d'abord, sans doute, dans son infâme trahison, puisque Notre-Seigneur a dit : « Malheur à celui par qui le Fils de l'homme sera livré » (Math., x, 24) ; mais elle est surtout dans son suicide : au lieu de pleurer sa faute comme S. Pierre et d'en obtenir comme lui le pardon, il la consomma en se mettant dans l'impossibilité d'en obtenir jamais la rémission. Non seulement il mourut dans son péché, mais dans l'acte même du péché ; voilà pourquoi Notre-Seigneur ajoute qu'il eût mieux valu pour lui qu'il ne fût jamais né.

Le suicide est un péché très grave, c'est malheureusement aussi un péché fréquent. Chaque jour les journaux nous apportent la tragique histoire de quelqu'un qui a mis fin à ses jours. Celui-ci s'est

asphyxié ou empoisonné, cet autre s'est pendu ou coupé la gorge ou brûlé la cervelle ; ou bien encore celui-là s'est jeté à l'eau ou précipité d'un étage supérieur. Chose triste à constater, les victimes de ces drames infiniment douloureux sont bien souvent des jeunes gens, des jeunes filles ou des jeunes femmes à la fleur de l'âge. Quelle est donc la cause de tous ces suicides qui couvrent de honte et plongent dans la consternation tant de familles ?

N'en cherchez pas d'autre que l'abandon de la religion et la disparition de la foi. Vous avez vos peines comme tout le monde, mais vous êtes chrétiens, vous savez que le bonheur n'est pas sur cette terre, que la vie présente est un temps d'épreuve durant lequel il nous faut porter notre croix à la suite de Jésus-Christ si nous voulons le rejoindre au ciel. Vous ne vous étonnez pas des souffrances que vous endurez, des déceptions et des revers que vous éprouvez : vous puisez dans la prière la force de les supporter. Si parfois des tentations de découragement et de désespoir viennent vous assaillir, la pensée de l'enfer et des tourments qu'on y endure vous aide à les repousser. Le souvenir du ciel vous soutient dans vos souffrances et, avec S. Paul, vous vous dites pour vous encourager : « Que sont les quelques tribulations de cette vie en comparaison de l'éternel bonheur qui en sera la récompense ? » (Rom., VIII, 18).

Oui, voilà ce que disent ceux qui ont la foi. C'est pourquoi, sans jamais songer à déserter la vie, ils attendent patiemment que Dieu veuille bien mettre fin à leur exil.

Mais ceux qui ignorent tout de la religion, ceux qui ne croient à rien, — et qu'ils sont nombreux, hélas ! dans notre pauvre France depuis que la religion y est bannie de l'école ! — quel courage peuvent-ils avoir pour supporter les peines de ce monde ? N'espérant point de paradis au-delà de la tombe, ils pensaient le trouver sur la terre. N'attendant rien d'une autre vie, ils voulaient faire de celle-ci une fête perpétuelle, et voilà qu'au lieu d'être un paradis, cette misérable terre n'est pour eux qu'une vallée de larmes ; voilà qu'au lieu d'être pour eux une fête sans fin, cette vie n'est qu'une longue suite d'épreuves, de déceptions et de catastrophes. « A quoi bon, se disent-ils, demeurer plus longtemps dans un monde où on ne fait que souffrir ? A quoi bon vivre une vie qui n'offre que douleurs et chagrins ? Autant y mettre fin le plus tôt possible. » Et à l'aide d'un réchaud, d'une corde ou d'une balle, ils exécutent leur affreuse résolution. Ils sont coupables sans doute, mais combien plus coupables ceux qui, en éteignant les étoiles du firmament, les ont plongés dans l'affreuse nuit du désespoir ! « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » a dit Notre-Seigneur.

III

Si nous n'avons pas le droit de nous donner la mort, nous n'avons pas non plus celui de nous y exposer sans motif sérieux.

Les dompteurs d'animaux féroces dans les ménageries, les acrobates et autres personnes qui exercent des arts dangereux, sont donc coupables si leur profession constitue pour eux un danger certain de se tuer.

Il n'est pas permis non plus de se mutiler. Si, pour échapper à la mort, on est obligé de subir une opération chirurgicale ; si pour sauver le corps on sacrifie un membre, il n'y a pas de péché, évidemment. Mais ce cas de nécessité mis à part, il n'est jamais permis de se mutiler par l'amputation ou la privation d'un membre, qu'on le fasse soi-même ou qu'on ait recours pour cela à l'intermédiaire d'un autre ; qu'il s'agisse d'un bras, d'une jambe ou même d'un simple doigt. Le jeune homme qui se mutilerait pour échapper au service militaire, l'ouvrier qui à dessein se ferait prendre dans une machine pour obtenir une indemnité ou une pension, commettraient donc une faute grave contre le cinquième commandement en même temps qu'une injustice. La raison en est que nous n'avons pas un droit absolu sur nos membres ; Dieu ne nous en donne que l'usage et s'en réserve la propriété.

Enfin il n'est pas permis, sous prétexte de venger son honneur, de se battre en duel et de s'exposer ainsi à donner la mort ou à la recevoir. C'est là une pratique absurde ; que le duelliste en effet abatte son adversaire ou soit abattu par lui, son honneur n'en recueillera aucun profit, bien au contraire.

C'est une pratique criminelle puisqu'en toute hypothèse il y aura mort d'homme ou tout au moins blessure et sang versé. Aussi toutes les lois, la loi naturelle, la loi positive de Dieu, la loi civile et la loi ecclésiastique sont-elles d'accord pour proscrire le duel. La loi ecclésiastique en particulier frappe d'excommunication ceux qui se battent en duel, y provoquent, y contribuent par leurs actes ou le favorisent ; ceux également qui s'en font volontairement les spectateurs au su des combattants, qui le permettent ou ne l'empêchent pas autant qu'ils le peuvent, quelle que soit leur dignité (can. 2351). Si avant de mourir les duellistes ne donnent pas quelque signe de repentir, l'Eglise les prive, eux aussi, de la sépulture chrétienne. Mais je n'insiste pas, car ces luttes barbares, si fréquentes autrefois, tendent de plus en plus à disparaître.

Craignons Dieu, craignons ses jugements, et nous ne songerons jamais à attenter à nos jours ni à ceux de nos frères. Ainsi soit-il.

POUR LA FÊTE DE SAINTE MARGUERITE-MARIE

(17 octobre)

LA VIE DE LA SAINTE

Mes frères,

« Quand notre Sauveur voulut établir et propager la dévotion salutaire à son Cœur sacré, il daigna choisir pour cela sa vénérable servante Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation, qui, par l'innocence de sa vie et la pratique assidue de toutes les vertus, avec le secours de la grâce divine, se montra digne d'une si grande mission. » (Bref de

Béatif.). — A l'occasion de sa fête, je me propose de commenter ces paroles en vous présentant celle qui fut appelée à recevoir les confidences de Jésus et à porter son message au monde. Quelle fut l'existence de sainte Marguerite-Marie, ce sera tout l'objet de cette instruction.

I

Elle naquit au village de Verosvres (diocèse d'Autun) le 22 juillet 1647. Ses parents alliaient à une position sociale relativement élevée l'esprit chrétien qu'ils infusèrent dans l'âme de leurs sept enfants. A peine la raison s'éveillait-elle dans la petite Marguerite, que déjà une grâce d'en-haut tout extraordinaire la visitait. « Combien je vous suis redevable, dit-elle à Dieu, de m'avoir prévenue dès ma plus tendre jeunesse en vous rendant le maître et le possesseur de mon cœur !... Aussitôt que je me sus connaître, vous fîtes voir à mon âme la laideur du péché, ce qui en imprima tant d'horreur dans mon cœur que la moindre tache m'était un tourment insupportable. » A cette première faveur Dieu en ajoutait une autre, en créant dans cette petite âme une sorte d'instinct qui l'inclinait vers la chasteté. Avant même d'en comprendre la nature et le mérite, elle avait consacré à Dieu sa virginité ; acte qu'elle renouvela bien des fois pendant sa vie.

A 9 ans elle fut jugée digne de faire sa Première Communion. « Cette communion, écrit-elle, répandit tant d'amertume pour moi sur tous les plaisirs et divertissements que je n'en pouvais plus goûter aucun, encore que je les cherchais avec empressement. » Elle fut dès lors conquise entièrement par le Dieu de l'Eucharistie qui devait occuper dans sa vie une place prépondérante.

A cette époque, une maladie de langueur vint mettre les jours de l'enfant en danger. Marguerite promit alors à la Sainte Vierge de se faire religieuse : « Je n'eus pas plutôt fait ce vœu que je reçus la guérison avec une nouvelle protection de la Sainte Vierge. » Mais en attendant la réalisation de cette promesse, il lui fallut connaître plus d'un ennui domestique dont elle se consolait par de fréquentes visites au St-Sacrement. « J'y aurais, dit-elle, passé des jours et des nuits entières sans boire ni manger, et sans savoir ce que je faisais, sinon de me consumer en sa présence comme un cierge ardent, pour lui rendre amour pour amour. » Le temps vint cependant pour elle de suivre sa vocation. Après avoir refusé plusieurs partis que sa famille aurait voulu la voir accepter, elle disposa de ses biens par testament et se dirigea vers le monastère de la Visitation de Paray-le-Monial où Dieu l'appelait.

II

Le 20 juin 1671, Marguerite-Marie entrait au noviciat, sans éprouver aucune difficulté à la pratique des vertus que son nouvel état lui demandait. Les religieuses qui ont partagé sa vie à cette époque attestent qu'elle y apportait une ferveur extraordinaire qui fut fréquemment mise à l'épreuve par la maîtresse des novices, ferveur qui faisait dire à la Supérieure que Marguerite serait un jour une sainte.

On hésitait cependant à l'admettre à la profession, car il fallait s'assurer que les voies singulières où elle n'avait pas tardé à marcher étaient bien de Dieu. « Dis à ta Supérieure, lui dit Notre-Seigneur, qu'il n'y a rien à craindre pour te recevoir, que je réponds de toi et que si elle me trouve solvable, je serai ta caution. » La Supérieure écouta cette communication sans laisser paraître d'étonnement et à son tour pria la novice de demander à Jésus, comme signe de son action, de la rendre « utile à la sainte religion, par la pratique de toutes ses observances. » Le Seigneur acquiesça à la demande et tout en félicitant Marguerite de sa soumission à ses Supérieures, il ajusta ses grâces à l'esprit de la règle et se réserva seulement la conduite de son intérieur.

La novice fit donc profession le 6 novembre 1672. Quelques mois auparavant Jésus avait exigé d'elle une promesse : « Je cherche, lui avait-il dit, une victime pour mon Cœur, laquelle se veuille sacrifier comme une hostie immolée à l'accomplissement de mes desseins : ...je n'en veux point d'autre que toi et je veux que tu consentes à mes désirs. » C'est ce que fit la religieuse, après avoir consulté sa Supérieure.

Un peu plus tard une vision lui révéla les peines qui devaient faire de sa vie un long martyre. Mais comme signe visible de son secours, Jésus lui promit une de ses plus grandes grâces : sa présence actuelle et continuelle. « De fait, a-t-elle écrit, je le sentais tout proche de moi comme si l'on était près de quelqu'un que les ténèbres de la nuit empêcheraient de voir des yeux du corps ; mais la vue perçante de l'amour me le fit voir et sentir d'une façon bien plus aimable et certaine et de différente manière. »

III

Alors s'ouvre pour elle la période des grandes révélations, qui eurent pour théâtre la chapelle de la Visitation. Plusieurs parmi vous connaissent cette chapelle, car les pèlerins qui se rendent à Lourdes font souvent une station à Paray-le-Monial. Au dehors une inscription avertit le visiteur qu'il foule une terre consacrée par les apparitions du divin Maître. De fait, c'est là que, le 27 décembre 1673, le Seigneur découvrit à la Sainte les merveilles de son amour et les secrets de son Cœur : « Mon divin Cœur est si passionné d'amour pour les hommes que, ne pouvant plus contenir en lui-même les flammes de son ardente charité, il faut qu'il les répande par ton moyen et qu'il se manifeste à eux pour les enrichir de ses précieux trésors et les retirer de l'abîme de la perdition ; et je t'ai choisie comme un abîme d'indignité et d'ignorance pour l'accomplissement de ce grand dessein, afin que tout soit fait par moi. »

Plus tard la pensée du Seigneur se précise : la dévotion à son Cœur sacré qu'il veut répandre sur le monde est comme le dernier effort de son amour, le dernier rayon de feu qui réchauffera la terre attiédie ; il faudra vénérer le Cœur divin sous la figure d'un cœur de chair, blessé par la lance et entouré d'épines, et surmonté d'une croix.

Une autre fois le Sauveur se plaignit à Marguerite de l'ingratitude des hommes, « ce qui m'est beaucoup plus sensible, ajoutait-il, que tout ce que j'ai souffert en ma Passion ;... ils n'ont que des froideurs et du rebut pour tous mes empressements à leur faire du bien. Mais, du moins, donne-moi le plaisir de suppléer à leur ingratitude autant que tu en pourras être capable. »

Enfin pendant l'Octave de la Fête-Dieu, en 1675, eut lieu la dernière des grandes révélations. En montrant à la Sainte son Cœur débordant d'amour et payé d'ingratitude, le Seigneur demanda une fête pour l'honorer le premier vendredi après l'Octave du Saint-Sacrement.

Tels sont les linéaments de la dévotion nouvelle que Marguerite-Marie était chargée de propager, dévotion dont elle fut instruite complètement par nombre d'autres communications du Maître.

Mais toute nouveauté excite naturellement la défiance. Il fallut à la Sainte plusieurs années d'efforts pour obtenir que le culte du Sacré-Cœur fût admis dans sa propre communauté. Je ne redirai pas ici les épreuves par lesquelles on la fit passer, ni les actes de vertu et les miracles même par lesquels elle accrédita sa mission. Enfin, en 1685, le Sacré-Cœur fut adoré au noviciat de la Visitation ; peu après son culte pénétrait à Moulins, Dijon, Langres, et, gagnant de proche en proche, se répandait partout. Marguerite-Marie eut la consolation de voir les premiers fruits de son apostolat. « Ma mort, disait-elle, est nécessaire à la gloire du Cœur de Jésus-Christ. »

En juin 1690, elle répétait : « Je ne vivrai plus guère, car je ne souffre plus. » Elle se prépara au dernier passage par une grande retraite, et, après une maladie insignifiante, elle rendit son âme à Dieu le 17 octobre 1690. Chaque année, à pareil jour, les religieuses du couvent de Paray se rendent processionnellement à la chambre convertie en chapelle où mourut la Sainte ; elles y prient et y chantent un cantique qui rappelle cette mort glorieuse.

* *

En terminant, m. f., nous ferons bien, nous aussi, d'honorer par une prière confiante celle que Jésus a appelée à goûter la douceur de son intimité et qu'il a constituée l'héritière des trésors de son Cœur. Puisse-t-elle nous obtenir de bien comprendre et surtout de pratiquer fidèlement cette précieuse dévotion. Ainsi soit-il.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LUC

(18 octobre)

LES ENSEIGNEMENTS DE SA VIE

Mes frères,

C'est à bon droit que notre paroisse peut être fière de posséder pour Patron celui que nous célébrons aujourd'hui. Peu de saints ont brillé dans l'Eglise d'un éclat comparable à celui de S. Luc, et, si le recul du temps, si l'absence de documents certains nous ont quelque peu caché les traits de sa physionomie, nous en savons encore assez pour nous convaincre de sa grandeur morale, du crédit dont il jouit auprès de Dieu et de l'utilité qu'il y a pour nous dans la méditation de ses exemples. Je voudrais donc vous rappeler les données historiques que nous possédons sur lui et en dégager quelques leçons.

I

S'il faut en croire l'historien Eusèbe, qui vivait au IVe siècle, S. Luc serait né à Antioche. Très probablement il était païen d'origine. On suppose qu'il fut converti à la foi chrétienne par S. Paul, à Tarse, lorsqu'il étudiait la médecine dans les écoles florissantes de cette ville, à moins qu'il ne l'ait été par un des chrétiens que la persécution avait amenés dans sa cité natale. Quoi qu'il en soit, il nous apparaît dans le Nouveau Testament comme l'un des plus fidèles disciples de S. Paul.

C'est à Troas, sur les bords de la Mer Egée, que nous le trouvons pour la première fois en compagnie de l'Apôtre, au cours du second voyage apostolique qu'accomplissait celui-ci. Il le suivit jusqu'à Philippes, en Macédoine, où il séjourna quelque temps ; puis il l'accompagna de nouveau lorsque, revenant de sa troisième mission, il quitta Corinthe pour regagner Jérusalem. Bien que nous manquions de renseignements positifs, il est à croire que, pendant la captivité que S. Paul eut à subir à Césarée, S. Luc ne se sépara pas de lui et fut un de ceux à qui le gouverneur Félix permit d'entretenir et de servir le prisonnier.

Au bout de deux ans, l'Apôtre fut envoyé à Rome pour y comparaître devant le tribunal de César. Alors commença pour lui un voyage pénible et mouvementé, dont S. Luc, qui y participait, nous a laissé le détail. Le principal incident en fut une tempête furieuse qui assaillit le navire sur lequel Paul et ses compagnons étaient montés. Pendant quatorze jours elle continua de sévir au point que tout espoir de salut s'était évanoui. Grâce à une intervention toute spéciale de Dieu, aucun des passagers cependant ne périt. Tous réussirent à aborder sains et saufs sur le rivage de l'île de Malte, d'où, après un court arrêt, ils furent dirigés vers Rome par Syracuse, Reggio, Pouzzoles et les Trois-Tavernes. Sans partager la captivité de son maître, S. Luc demeura néanmoins constamment auprès de lui, partageant ses travaux et lui apportant un précieux réconfort au milieu des épreuves de toutes sortes dont il était abreuvé. Lorsque l'Apôtre, après avoir été mis en liberté, fut de nouveau arrêté et emprisonné, son disciple fidèle se trouva encore à ses côtés, malgré les défections ou les trahisons qui se multipliaient autour de lui. Rien ne put ébranler une constance qui ne se démentit pas, même lorsque — la deuxième Epître à Timothée nous l'apprend — S. Luc demeura seul auprès de l'illustre captif.

A partir de ce moment, nous le perdons de vue. Certaines légendes rapportent qu'il mourut martyr, mais elles ne s'accordent pas sur le genre de supplice qu'il eut à subir. Par contre S. Jérôme, dont

l'Eglise a adopté le sentiment, nous dit simplement qu'il mourut en paix après être parvenu à un âge avancé.

En dehors des passages où il se raconte lui-même, nous ne trouvons que rarement une mention de S. Luc dans la Sainte Ecriture ; mais chaque fois, malgré la brièveté des mots, elle s'accompagne des louanges les plus magnifiques. S. Paul, le désignant aux Corinthiens, l'appelle « le frère dont toutes les Eglises font l'éloge pour sa prédication de l'Evangile » (II Cor., VIII, 18) ; ailleurs il parle de lui en ces termes : « Luc le médecin, qui nous est très cher » (Col., IV, 14). Ces quelques paroles, m. f., sont riches de sens : elles expriment tout ce qui fait le mérite de notre glorieux Patron et justifie le culte que lui rend l'Eglise.

A la propagation de l'Evangile il consacra, en effet, dès sa conversion, tout son temps et toutes ses forces. Sans doute il n'avait pas personnellement suivi Jésus ni recueilli ses enseignements de sa bouche divine, mais lorsqu'il eut appris à le connaître et à l'aimer, il n'eut plus qu'une ambition : répandre partout la « bonne nouvelle » que les anges étaient venus apporter à la terre le jour de Noël. Il mit au service de cette œuvre la science consommée qu'il possédait de la langue grecque : soucieux de faire pénétrer sa doctrine dans les milieux cultivés qu'il avait fréquentés jadis et qui, peut-être, risquaient d'être déconcertés par des écrits provenant d'auteurs juifs d'origine, il composa un Evangile, le troisième, qui renferme tant de détails charmants, particulièrement sur l'enfance du Sauveur.

Son zèle ne s'arrêta pas là : témoin bien informé du prodigieux développement qu'avait pris l'Eglise après la Pentecôte, il entreprit d'en raconter les principaux épisodes, afin de bien montrer que l'action de Jésus n'avait pas cessé à l'Ascension, et que son Esprit, qui n'est autre que le Saint-Esprit, continuait d'opérer puissamment sur les âmes. C'est donc à lui que nous sommes redevables du Livre des Actes des Apôtres, et sans lui, il faut bien le reconnaître, nous ne saurions presque rien des origines de l'Eglise à laquelle nous appartenons.

A son talent d'écrivain, S. Luc joignait encore celui de médecin, et, d'après une tradition, celui de peintre, grâce auquel il aurait pu fixer sur la toile le portrait de la Mère de Dieu. Ce dernier est conservé à Rome, en la basilique de Sainte-Marie-Majeure ; et, chose digne de remarque, la bienh. Bernadette, ayant vu un jour sa reproduction dans un album, y reconnut immédiatement les traits de Celle qui lui était apparue aux grottes Massabielle. Peu importe, du reste, l'authenticité du fait, car nous possédons un autre témoignage, plus certain cette fois, de la dévotion de l'Evangéliste envers la T. S. Vierge. Il raconte lui-même que, pour composer son travail, il consulta les témoins oculaires des faits qu'il se proposait de raconter. Or de qui pouvait-il tenir les circonstances si précises qu'il a consignées dans son Livre sur la naissance de S. Jean-Baptiste et du Sauveur, sur la Visitation et la Présentation au Temple, sinon de celle dont il dit par deux fois : « Marie conservait avec soin toutes ces choses, les méditant dans son cœur » ? Bien souvent, nous pouvons en être sûrs, il se plut à l'interroger avec respect, et la Sainte Vierge, de son côté, en fit le dépositaire de ses confidences.

Que dire maintenant de l'activité qu'il déploya à prêcher la doctrine ? S'il accompagna S. Paul dans ses courses apostoliques, s'il mérita de lui l'épithète de « très cher », ce fut sans aucun doute parce qu'il partageait l'ardeur dont l'âme de son maître était dévorée, et qu'il aurait pu dire comme lui aux fidèles : « Dans notre affection pour vous, nous aurions voulu vous donner, non seulement l'Evangile de Dieu, mais notre vie même » (I Thess., II, 8). Et nous pouvons conclure de là, sans crainte de nous tromper, que si, à plusieurs reprises, il quitta l'Apôtre, ce ne fut pas pour déserter le combat, mais au contraire pour remplir quelque tâche à lui confiée.

Voilà, m. f., comment nous apparaît la belle figure de S. Luc. Il est temps maintenant d'en dégager des leçons.

II

I. — La première, d'ordre général, sera le *respect envers les Livres Saints.*

Vous n'êtes pas sans posséder une Bible dans vos demeures ; tout au moins en avez-vous entendu parler. Chacun des livres dont elle est formée, parmi lesquels ceux de S. Luc, a été, à la vérité, composé par des hommes ; mais, ce qu'il importe de noter avec soin, ces derniers étaient *inspirés*. Pendant qu'ils dictaient ou écrivaient eux-mêmes leurs ouvrages, un autre mettait en mouvement leurs facultés : c'était le Saint-Esprit qui se servait de leur intermédiaire pour nous transmettre ce qu'il désirait nous faire savoir. « De même que, nous dit S. Jean Chrysostome, la plume n'écrit pas d'elle-même, mais sous l'action de celui qui la met en mouvement, ainsi la langue des auteurs inspirés ne parle pas d'elle-même, mais par la grâce de Dieu. » La conséquence qui découle immédiatement de cette vérité, c'est que Dieu lui-même est la cause principale des livres ainsi composés : « C'est le Saint-Esprit, dit S. Grégoire le Grand, qui est l'auteur du Livre de Job ; c'est lui en effet qui en a dicté le texte, c'est lui qui a été l'inspirateur du travail. »

De quelle vénération, dès lors, ne devons-nous pas entourer des écrits si augustes ! On conserve précieusement les lettres des parents, des amis qui nous ont quittés, et elles nous semblent autant de liens qui nous unissent à eux. La Bible, elle, est véritablement une lettre que Dieu, avec qui nous ne pouvons converser directement, a adressée au genre humain pour nous renseigner sur notre origine et nos destinées. Elle est donc d'un grand prix pour nous, tant à cause de son auteur, qui est aimable par-dessus tout, qu'en raison des renseignements qu'elle renferme.

Ce n'est pas encore assez : il faut de plus se livrer assidument à sa lecture. C'était le conseil que S. Paul donnait à son disciple Timothée. Pour l'encourager dans cette tâche, il lui disait : « Toute

Ecriture est divinement inspirée, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour former à la justice, afin que l'homme de Dieu soit parfait, apte à toute bonne œuvre » (II Tim., III, 16).

A lui seul, d'ailleurs, notre intérêt nous commanderait cette lecture : dans une lettre d'affaires, où toute une fortune est en jeu, on scrute avec soin les moindres expressions, on pèse les moindres termes ; on cherche à en pénétrer tout le sens. Or dans la Sainte Ecriture il est question de la seule affaire qui puisse véritablement être appelée importante : ce ne sont pas seulement nos intérêts temporels qui en dépendent, c'est toute notre éternité. On ne saurait donc tenir pour exempts de reproches les chrétiens qui, sans motif, négligent une lecture si profitable.

II. — Dans les écrits de S. Luc nous trouvons encore une magnifique leçon d'*espérance*. — On l'a remarqué avec raison : le but principal qu'il se proposa fut de mettre en plein relief l'universalité du salut apporté aux hommes par N.-S. Jésus-Christ. Cent traits de diverse nature confirment ce fait, mais plusieurs particularités, enregistrées par lui seul, sont d'une éloquence spécialement saisissante : l'accueil fait par Jésus à Madeleine la pécheresse, les paraboles du bon Samaritain et de l'enfant prodigue, le pardon accordé au bon larron constituent autant de preuves qui montrent clairement que Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais bien plutôt sa conversion et sa vie.

Le choix fait de ces épisodes par S. Luc se justifie aisément : converti lui-même du paganisme dont il avait peut-être pratiqué les vices, disciple et auditeur assidu d'un persécuteur converti, il avait expérimenté et comme touché du doigt la miséricorde dont le Seigneur est animé envers tous les pécheurs sans exception pourvu qu'ils se repentent. Le souvenir des bienfaits reçus devait donc le porter à en faire part à ses concitoyens, grecs comme lui, qu'un judaïsme étroit ne tendait que trop à exclure du bercail divin.

Appliquons-nous à nous-mêmes les enseignements qu'il nous donne sur ce point. Chacun d'entre nous peut dire à Dieu en les lisant, comme l'Eglise le met sur les lèvres des mourants : « Vous qui avez absous Marie-Madeleine et exaucé le bon larron, à moi aussi vous avez donné l'espoir. » Nos péchés sont grands, certes ; mais même s'ils étaient plus nombreux encore, même s'ils s'inspiraient d'une malice démoniaque et souillaient notre vie entière, nous devrions nous souvenir que la miséricorde de Dieu est infinie, qu'il n'exclut aucun péché de son pardon et que, en vertu des mérites de N.-S. Jésus-Christ, « là où le péché abonde, la grâce, elle, surabonde » (Rom., V, 20). Loin d'abandonner le pécheur, nous dit encore S. Luc, le Sauveur ne cesse de le poursuivre de sa grâce, comme le berger cherche sa brebis perdue, et lorsqu'il se convertit, le passé est immédiatement oublié, le ciel est en fête : « Il y aura plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui se repent, que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentir » (Luc, XV, 7). Bannissons donc loin de nous une crainte stérile et désespérante ; jetons-nous aux pieds du divin Maître et soyons sans inquiétude sur l'avenir.

III. — On pourrait multiplier sans fin les leçons que nous donne S. Luc ; bornons-nous à en signaler une dernière. L'attachement indéfectible dont il fit preuve à l'égard de son maître S. Paul nous invite à pratiquer la *fidélité* envers nos chefs spirituels et leurs enseignements. Beaucoup, à l'heure actuelle, en entendant annoncer les dogmes et les commandements de l'Eglise catholique, redisent, comme les Juifs d'autrefois : « Cette parole est dure, et qui peut l'écouter ? » (Jo., VI, 60). Fascinés par les richesses et les plaisirs, ou glacés par la crainte et le respect humain, ils désertent les saints offices et ferment l'oreille aux avertissements. Ne nous laissons pas intimider par les exemples que nous avons sous les yeux. S. Luc ne recula pas devant la perspective de rester seul et nous savons de quelle gloire il jouit au ciel ; où sont par contre ceux qui hésitaient à compromettre leurs biens ou leur vie en l'imitant ? « Sois fidèle jusqu'à la mort, a dit Notre-Seigneur, et je te donnerai la couronne de la vie » (Apoc., II, 10). Obéissons donc à nos pasteurs, même quand leurs ordres nous semblent heurter nos idées reçues, car ils sont les dépositaires de la parole de vie ; respectons-les, assistons-les de nos prières, de notre concours, de nos ressources temporelles s'il le faut : tout ce que nous aurons fait au plus petit d'entre eux, Dieu l'estimera comme fait à lui-même.

Je m'arrête, m. f. Puissent les exemples de notre saint Patron graver profondément dans notre cœur le désir de les imiter ! Puisse la protection dont il ne cesse de nous couvrir écarter de nous tous les dangers ! Et que son efficace intercession nous obtienne la faveur de suivre ses traces pendant notre vie pour le rejoindre un jour au ciel. Ainsi soit-il.

AUX ENFANTS DE MARIE

XXVII

LA CONVERSATION

La conversation est dans la vie morale un point bien important. Une bonne et avisée conversation a la plus heureuse influence ; au contraire, une conversation mal réglée est la source de beaucoup de maux. Ceci est d'expérience journalière : on se repent toujours d'avoir trop parlé, jamais de n'avoir rien dit. « La parole est d'argent, mais le silence est d'or. »

I

Il y a d'abord la conversation *sans respect*. Le respect dans les paroles est le signe d'une éducation soignée. Il faut s'habituer à bien parler, et un léger effort suffit pour y parvenir. La courtoisie et la convenance dans le langage sont choses louables, mais malheureusement bien oubliées. Aujourd'hui, on n'observe même plus en parlant les règles de la grammaire. Il y a dans la langue française des qualités de justesse, de pureté, de précision, que les autres langues européennes ne possèdent pas, du

moins au même degré. Encore faut-il, pour préserver notre beau vocabulaire, éviter tout ce qui peut en être une altération, ne serait-ce qu'un mot impropre ou une erreur de syntaxe, ne pas vouloir dire tout ce qui nous vient à l'idée, comme bon nous semble, sans ordre et sans règle. N'avez-vous pas goûté quelquefois tout le charme que présente la conversation d'une personne réfléchie, sérieuse, unissant à une parole facile la réserve et la distinction de l'esprit ?

Le contraste est grand entre la pure et noble délicatesse de la jeune fille et l'indiscrétion d'une langue qui ne tarit pas et laisse tomber le mot qui soulève le cœur. La première aura la simplicité en même temps que la fidélité aux meilleurs usages ; jamais elle ne se permettra une expression malsonnante. Pour beaucoup d'autres, hélas ! le mot grossier, vulgaire, est habituel. Elles ne savent pas se modérer, elles ne gardent dans leurs entretiens ni dignité, ni mesure. On bavarde avec un entrain infatigable, on dit tout ce qui passe par la tête, le mal plutôt que le bien. Tant de personnes inconscientes parlent, parlent encore, parlent toujours et ne savent pas s'imposer le silence, même quand il convient ; elles ne pensent pas qu'un mot proféré est comme une pierre jetée : on ne peut plus le retenir ni le reprendre.

II

Il y a la conversation *sans charité*. Pour être charitable, la conversation doit bannir la colère, l'aigreur, la rudesse, tous les sentiments, enfin, qui la rendent fâcheuse. A bien prendre, si la loi chrétienne ne nous faisait pas de la charité un devoir, elle nous serait également imposée par la politesse. Une jeune fille honnête et sage s'étudie à parler avec discrétion ; elle distingue ce qui est bon à dire et ce qu'il faut taire, jusque dans le domaine familial.

Mais combien peu aujourd'hui s'expriment charitablement ! On prend un langage amer, on parle sous une impression d'irritation, on a des manières brusques, déplaisantes, indiscrètes. La médisance fait presque toujours les frais de nos conversations ; une habitude quotidienne nous porte à éplucher la conduite des autres dans un esprit de malveillance ; au moindre faux pas que fait le prochain, au lieu de l'épargner, on l'accable. Peut-être même, pour mieux intéresser la conversation, ira-t-on jusqu'à inventer le mal. Si peu que nous ayons l'âme noble, nous ne voudrions pas calomnier, si peu que ce soit, tellement la calomnie est en elle-même répugnante ; mais c'est chose rare que d'avoir l'âme noble ! Tout au moins, à défaut de calomnie, on prêtera volontiers aux rapporteurs une oreille complaisante et l'on renchérira sur ses propos.

Toutes ces piqûres d'épingle venues d'un bavardage déplacé finissent par blesser profondément. Si la médisance est l'assaisonnement ordinaire et à peu près obligé de tous les entretiens du monde, c'est que mille petites passions plus ou moins secrètes nous poussent à diffamer le prochain et à nous exalter. Il est dangereux d'y céder et de les favoriser. Prenons-y garde, ayons le silence de la charité, évitons avec un soin délicat toute parole blessante, toute allusion inopportune, évitons de répondre aux interrogations curieuses, sachons rendre nos entretiens agréables par la douceur et l'affabilité de notre langage.

III

Il y a enfin la conversation *sans vertu*. C'était le précepte de S. Paul aux chrétiennes d'Ephèse : « Parlez comme il convient à des saints, *sicut decet sanctis* » (Eph., v, 3). Je n'ai pas ici en vue les conversations franchement impures, mais il ne faut pas croire que l'usage de paroles inconsidérées, frivoles, n'entraîne pas de responsabilités. Des plaisanteries, des sous-entendus osés, qui tendent à gâter nos habitudes morales, la simplicité de notre âme ou la pureté de notre cœur, sont toujours coupables. Hélas ! le monde se donne actuellement sur ce point une déplorable liberté. Où sont donc de nos jours ces personnes d'une retenue parfaite, ces jeunes filles dignes à la bouche desquelles jamais un mot, une image, une comparaison manquant même de très loin aux convenances ne se présentent jamais ?

S. Paul nous dit encore qu'il y a « une odeur de vie qui donne la vie et qu'il y a une odeur de mort qui donne la mort » (II Cor., II, 16). Rien de plus vrai. Les conversations déshonnêtes sont comme des miasmes pestilentiels qui s'échappent d'un foyer de corruption. L'imprudent qui s'arrêtera à les respirer, bien plus : qui y trouvera plaisir, sera gagné fatalement par la contagion. Ses sentiments se mettront bientôt en harmonie avec les paroles qu'il aura entendues et s'il ne s'arrête à temps, il en viendra à y conformer sa conduite. Il est des sujets sur lesquels un silence total s'impose.

* *

Est-ce qu'il en coûte beaucoup de dire toujours la parole respectueuse, inspirée par la bonté, la parole que nous aimerions entendre sur notre compte ? Pourquoi ne pas s'en faire une habitude ? Voici le portrait plein de charmes que S. Ambroise nous a laissé de la Sainte Vierge, jeune encore : « Elle parlait peu, *verbis parcior ;* lorsqu'elle était obligée de le faire, son langage était toujours mesuré, *verecunda sermone ;* et jamais on ne surprit sur ses lèvres une parole irritante, *nihil in verbis procax.* » Puisse-t-on en dire autant de chacune d'entre vous !

XXVIII

LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE

Un dimanche bien observé indique à peu près le niveau de la foi dans une âme.

I

Il y a le dimanche païen, le dimanche de ceux qui prennent tout au plus un peu de repos et, après cela, consacrent le reste au travail, au plaisir, et quelquefois au désordre. C'est ainsi que les choses se passent dans un trop grand nombre de familles et chez bien des personnes, au détriment de leur âme. Cependant, il ne faut pas l'oublier, manquer à la messe parce qu'on ne s'est pas apprêté assez tôt, ou

parce qu'on va en voyage, ou parce que l'on se rend à une fête, ne saurait nous excuser d'une faute grave. C'est le fait de ces âmes légères, superficielles, qui s'obstinent à se perdre et qui, à la plus belle saison de la vie, ressemblent déjà « aux pierres sèches que l'eau ne désaltère jamais ».

Il y a le dimanche à demi sanctifié, avec une messe entendue à la hâte, toujours la plus courte, que l'on abrège soit en arrivant trop tard soit en partant trop tôt, ou que l'on passe sans fruit dans la dissipation des sens, avec un esprit tout occupé de vanités ou d'affaires. Il arrive même que l'on entend des conversations qui s'engagent dans le temple et interrompent de leurs murmures confus les saints mystères. Pour le reste du jour, se dispensant de tout autre office religieux, on se donne entièrement aux choses extérieures, profanes, mondaines. Avec de telles habitudes, on n'a plus guère de chrétien que le caractère et le nom : ces sortes d'âmes vivent avec un alliage de misères et d'imperfections qui ne leur permet aucun élan surnaturel.

Il y a le dimanche complet, tel que Dieu et l'Eglise nous l'imposent. En ce jour de repos et de prière, tandis que notre corps répare ses forces pour un nouveau labeur, notre âme entretient et augmente les siennes pour de nouveaux combats. C'est la messe, ce sont les vêpres, c'est le chapelet, quelquefois le chemin de la croix ou toute autre pratique de piété qui s'en partagent les heures.

II

Il faut que chacune d'entre vous fasse son dimanche complet. Le dimanche est le jour où Dieu doit être aimé et adoré plus qu'à tout autre moment. Il est celui où l'on fait pour la semaine une sérieuse provision de grâces, en assistant à tous les offices et en y ajoutant quelques actes de dévotion. Si, entre les offices, il vous reste des heures de loisirs, vous les passerez dans vos familles, auprès de ces bons parents dont vous êtes la joie, ou auprès des religieuses qui les remplacent, pour vous récréer sous leurs regards ou vous exercer au chant de quelque beau cantique.

Oui, un bon dimanche pour vous, d'abord ! La veille, vous étiez livrées à vos travaux, à vos soucis d'intérêt matériel, votre vie était dans le tumulte ; maintenant, toute dans le repos et le silence, on dirait qu'elle s'est transformée et a passé de ce monde d'ici-bas dans un autre monde plus pur, plus tranquille et surtout plus heureux. Une bonne chrétienne ne manque jamais à la messe le dimanche ; bien plus, elle veut que toute sa famille y soit avec elle.

Un bon dimanche pour vous, un bon dimanche pour les vôtres ! Combien peuvent se dire en assistant aux offices : « Mon frère n'est pas là. » S'il en est ainsi à votre foyer, jetez donc vers Dieu le cri de Marie-Madeleine, quand elle conduisit Jésus près du tombeau de son frère Lazare : « Seigneur, si vous aviez été là, mon frère ne serait pas mort ! » Votre frère aussi est mort à la vie surnaturelle en perdant la foi : on ne le voit plus venir, dans la paix du temple saint, pour adorer et prier, reprendre haleine, penser à ses devoirs et à son éternité. Vous ne pouvez pas rester insensibles à un pareil oubli, et tous vos efforts doivent tendre à ramener à Dieu ceux qui vous sont chers. Priez, suppliez, donnez le bon conseil jusqu'au moment où vous aurez triomphé.

Le dimanche est un temps sacré pour la famille. Tandis que pendant la semaine la famille, pour ainsi dire, ne s'appartenait pas, le soir du dimanche, au contraire, elle goûte des heures plus calmes, plus recueillies, que la Providence semble avoir faites pour elle. Alors que le labeur cesse, que les affaires sont suspendues, que tout paraît inviter l'homme à se renfermer dans son intérieur, n'est-ce pas le moment pour ceux qui s'aiment de se retrouver, de jouir l'un de l'autre dans ces épanchements que la confiance inspire et qui font le charme des relations domestiques ? Nos vies, posées parallèlement, s'efforcent dans leur contact mutuel de devenir plus belles, plus pures ; une familiarité continue ne gêne en rien ce juste retour de respect et de dévouement que nous devons à nos parents ; nous affermissons notre désir de ne jamais abandonner les règles protectrices de la modestie et de l'honneur. Le dimanche est alors vraiment « le jour que le Seigneur a fait ».

* *

Pour vos bonnes familles, pour vous toutes qui avez travaillé pendant six jours et qui, fatiguées, n'en pouvez plus, combien il faut remercier Dieu de nous avoir donné le dimanche ! Le dimanche apporte la paix, la joie, le bonheur ; on dirait qu'avec lui un rayon du ciel est descendu sur la terre. La semaine ainsi commencée, l'âme tout en fête, sera une bonne semaine.

POUR LES RÉUNIONS MENSUELLES DES MÈRES CHRÉTIENNES

VII

LA TEMPÉRANCE

SOMMAIRE

INTRODUCTION. — La tempérance, modération dans la jouissance des biens sensibles.

PREMIÈRE PARTIE. — Règle du plaisir légitime et du plaisir illicite. Ce que Dieu permet et ce qu'il défend, soit d'une façon absolue, soit d'une façon relative. Pourquoi l'abus est-il mauvais. Raisons de cet ordre de choses établi par la Providence.

DEUXIÈME PARTIE. — La sobriété, la retenue, la discrétion, le silence, la mansuétude. La pureté et la pudeur dans les actes, les attitudes, les causeries, les lectures, les distractions, la société. L'humilité. Tout cela dans une pensée surnaturelle. La modération dans le gouvernement de sa maison.

TROISIÈME PARTIE. — Les vices opposés à la tempérance : orgueil, gourmandise, impureté, curiosité vaine, paresse dans son travail ou sa prière, pétulance et bouffonnerie ; attitude compassée, excès de raideur ou d'austérité, colère (il y a cependant des colères saintes).

CONCLUSION. — *In medio stat virtus.* Tenons-nous toujours dans le juste milieu d'une raison éclairée par la foi.

Mesdames,

Le Créateur a multiplié pour nous, à profusion, les plus rares et les plus précieuses espèces de biens. Il nous a offert les dons matériels, la jouissance de

la terre, les joies du cœur et les avantages de l'esprit, par-dessus tout le libre-arbitre qui nous permet de nous diriger vers le bien suprême et sans fin qu'il a depuis longtemps promis à notre fidélité. Dieu veut donc que nous soyons heureux, puisqu'il met à notre disposition tant de moyens de bonheur.

Mais en même temps il sait que les dons prodigués pour notre félicité présente ou éternelle peuvent être détournés de leur usage, utilisés pour le mal au lieu de l'être pour le bien, ou même simplement pervertis par un emploi exagéré et abusif. C'est pourquoi il a porté des lois pour en régir l'usage ; et comme toute loi paraît dure à notre caprice, lourde à la faiblesse de nos épaules, le Seigneur, une fois de plus, a mis à notre disposition l'aide sainte d'une de ses vertus pour nous faciliter l'exécution de son ordre. Cette vertu qui nous incite à nous modérer raisonnablement se nomme la Tempérance.

Aux oreilles vulgaires, ce mot sonne assez mal. Il évoque l'idée fâcheuse d'alcooliques en délire et l'on est tenté de protester : « Mais pour qui me prenez-vous donc en venant me prêcher la tempérance ? Croyez-vous que je ne sois pas sobre et que je me livre à des excès dégradants ? » Il y a là une confusion. Trop de gens, qui se croient bons catholiques, ont oublié leur catéchisme. Ils ignorent que la sobriété qui réfrène les penchants vers l'ivresse n'est qu'une branche de la tempérance ; ils ignorent encore que celle-ci est une vertu infiniment vaste, qui étend son empire sur tous les actes et sur toutes les sensations de notre vie, parce qu'elle est la grande régulatrice des sensations, des impressions, des désirs et des volontés.

Ainsi comprise, au sens chrétien et universel du mot, cette haute vertu est moins fréquente qu'on pourrait le croire. Pour la pratiquer pleinement en effet, il ne suffit pas de surmonter les bas appétits de sa gourmandise, il faut dompter ses facultés les plus diverses, surveiller les moindres palpitations de son cœur, les moindres écarts de sa pensée, les moindres mouvements de son vouloir. Il faut savoir se dire *non* à soi-même, se refuser même bien des choses qui ne paraissent pas illégitimes, être prudent et précis, énergique et mesuré. Ce programme est beau, mais il est immense : nous ne pourrons le comprendre et l'exécuter qu'avec les secours du bon Dieu.

I

Parmi les richesses spirituelles et matérielles placées à portée de notre main, il en est quelques-unes qu'il nous est, expressément et toujours, interdit de saisir. De même que Jéhovah avait fait croître au milieu de l'Eden l'arbre interdit qui devait servir à éprouver la constance de nos premiers parents, ainsi dans le parterre de ce monde Dieu a semé quelques fleurs auxquelles il nous défend de toucher parce qu'elles ne pourraient nous apporter que la corruption et le trépas. Il est bon d'ailleurs que cette tentation existe, puisqu'elle développe notre modération, assagit notre expérience, est pour nous source de splendides mérites. La première loi de la tempérance, c'est de discerner entre les plaisirs illégitimes et les plaisirs licites, pour écarter les uns et ne s'arrêter qu'aux autres. Celui qui veut s'abreuver à toutes les coupes enchanteresses est d'avance condamné à l'empoisonnement. Or le poison est toujours près de nous et c'est à notre vigilance seule qu'il appartient de nous en préserver.

Ce n'est pas tout. Parmi les voluptés permises, il s'en rencontre une multitude dont l'usage ne peut être innocent qu'à condition de rester modéré. Le Seigneur qui ne nous a doués que d'une vie très limitée, enserrée dans le temps, l'espace, les facultés, le pouvoir, par d'étroites et rigides frontières, le Seigneur, dis-je, ne pouvait avoir pour agréable que des créatures aussi bornées que nous le sommes pussent s'adonner sans mesure aux satisfactions terrestres. Il nous fallait une certaine dose de consolations pour nous soutenir dans les peines, pour nous entraîner vers le devoir ; mais ses bienfaits même se fussent vite retournés contre nous s'ils avaient accaparé nos énergies au point de nous faire dévier de notre but.

Voilà pourquoi tant de choses permises ne le sont que jusqu'à un certain point. L'amour-propre est un stimulant, l'orgueil porte en lui des germes de mort ; l'économie est chose louable, l'avarice est un honteux défaut ; l'émulation encourage autant que déprime l'envie ; l'indignation sainte est sacrée autant que la colère est dégradante ; le repos est réparateur comme la paresse engourdit. Ainsi de suite.

Le point délicat est de déterminer où s'arrête l'acte louable pour céder la place à un vice. C'est ici qu'intervient la tempérance. Modeste et généralement très effacée, elle n'est point de ces vertus qui forcent les regards et l'admiration ; à première vue, elle apparaît neutre et terne ; on l'accuserait même volontiers d'être trop simplement passive, si l'on ne prenait garde, en réfléchissant, que ses apparences immobiles cachent une réelle activité, preuve d'une ferme énergie. Il n'est pas facile en effet de savoir se retenir. Le poète antique enseignait déjà que chacun est entraîné par sa passion [1] et S. Paul a décrit de façon poignante la lutte qui se livre sans merci entre les deux hommes que chacun porte en soi. Les passions diffèrent extrêmement les unes des autres, mais leur principe est toujours identique : elles n'acceptent ni tergiversations ni accommodements ; elles veulent être servies sans retard, totalement, quoi qu'il en coûte. Si l'on se résigne à cet esclavage, on court au-devant des pires périls. Seule la vertu de tempérance sera le frein providentiel qui arrêtera la funeste progression et qui, tout en autorisant l'usage normal et sain des choses excellentes de ce monde, empêchera les malheurs de l'abus.

Mais, précisément, pourquoi l'abus est-il répréhensible ? Le droit romain, la plus haute expression de la sagesse humaine, n'a-t-il pas exactement défini que la propriété est « le droit d'user et d'abuser [2] » et les législations les plus modernes, à la suite du Code français qu'il inspira, ne l'ont-ils pas suivi dans cette doctrine ?

L'objection est ancienne ; elle n'en est pas pour

[1] « *Trahit sua quemque voluptas.* » (Horace).
[2] *Jus utendi et abutendi.*

cela plus forte. Il suffit pour la faire évanouir de signaler la différence entre la Sagesse incréée, stable, absolue, lumineuse, et notre fragile sagesse terrestre que Pascal a depuis longtemps dénoncée comme « toujours courte par quelque endroit ». N'élevons pas la loi des XII Tables contre le Décalogue : celui-ci contient les règles suprêmes qui régissent jusqu'à l'intime des consciences, tandis que l'autre ne formule qu'une organisation extérieure, moins conforme aux principes de la morale qu'aux éventualités d'un moment. De plus, à tout bien considérer, nous ne sommes pas propriétaires. Les lois civiles nous envisagent comme tels ; elles ne sauraient faire différemment sans sortir de leur territoire propre et empiéter sur la théologie. Mais nous, croyants, nous savons bien que Dieu s'est réservé le souverain domaine sur les œuvres sorties de ses mains et dont il ne nous concède qu'une jouissance passagère. Nous devons rendre compte à Dieu des dépôts qu'il nous a confiés.

Allons plus loin : reconnaître le droit à l'abus, c'est proclamer la légitimité du péché et de la folie. Si l'usage — « l'us », comme disaient les vieux jurisconsultes — est l'utilisation raisonnable de la chose, l'abus sera exactement le contraire, ce sera la porte ouverte à l'erreur intellectuelle et conséquemment au mal moral. Et comment voulez-vous que Dieu consente à un tel bouleversement de toutes choses, qu'il tolère les aveuglements et les crimes, qu'il condescende à se faire complice des infractions inévitables où nous entraîneraient les abus ?

Dieu a construit la machine de l'univers sur un principe harmonieux d'ordre, d'équilibre, de justice. Tout ce qui tend à l'anarchie, tout ce qui fausse l'équilibre, tout ce qui aboutit à l'iniquité ne peut être que réprouvé par lui. Dieu a créé des proportions partout, jusque dans les organes les plus infimes des êtres les plus inférieurs ; comment admettre un seul instant qu'il ait pu accepter la dissonance et les disproportions dans l'être qu'il a voulu constituer roi de la terre ? Or les excès sont des dissonances et une disproportion monstrueuse entre nos attributions morales et nos désirs effrénés. Même dans les choses licites, une sage mesure, une réserve prudente s'impose. Cette loi divine est sanctionnée, avant même les jugements de l'au-delà, par les revanches de la nature violée, par les amertumes et les dégoûts qui succèdent aux coupables écarts. Voilà pourquoi l'un des plus grands bienfaits dont nous sommes redevables à la tendresse de Dieu, est cette vertu de tempérance qui nous maintient dans d'exactes limites, et qui nous permet d'être heureux en nous préservant des désastres que provoque fatalement l'abus des plaisirs d'ici-bas.

II

Lorsque les cieux nous seront ouverts, notre âme à l'abri des tentations n'aura plus besoin de se prémunir contre les tentations désormais abolies. Mais tant que dure la vie présente, nous ne saurions prendre trop de précautions contre les risques et les entraînements où nous sommes sans cesse exposés. Pour être vraiment tempérants, dans le sens théologique de ce terme, il nous faudra d'abord veiller sur nos penchants les plus vulgaires. Ne parlons pas, ici, de la sobriété proprement dite ; ne confondons pas non plus le plaisir du gourmet, qui se fait un art de quelques raffinements très admissibles, avec la gloutonnerie du gourmand qui se ravale au-dessous de l'espèce humaine et même de certains animaux.

Cette tempérance corporelle, Mesdames, vous est plus facile qu'à d'autres, car la finesse de votre organisation et les convenances sociales corroborent sur ce point la loi céleste. Mais, pour vous entraîner à la vertu, il est nécessaire de pratiquer une autre tempérance plus subtile, immatérielle celle-là, et moins commode à réaliser : c'est votre âme même qu'il faut maintenir dans de sévères limites. Il y a une intempérance de langage qui cause peut-être plus de douleurs et fait commettre plus de fautes que les grossiers excès de l'alcoolisme. Ne vous seriez-vous jamais grisées du son charmeur de vos paroles ? N'auriez-vous pas, sous couleur de confidences, laissé échapper des secrets qui n'appartenaient pas à vous seules ; n'auriez-vous pas, de temps à autre, fait votre partie dans le concert de médisances ou de calomnies qui parfois s'élève contre les absents ? Lorsqu'en faisant un retour sur vous-mêmes, vous vous êtes trouvées toutes confuses d'avoir failli, vous avez été aussi surprises d'avoir pu descendre à ces faiblesses. Ce n'était sans doute pas par suite d'une malice voulue : c'était plutôt intempérance, intempérance de la pensée qui avait perdu son propre contrôle, intempérance du langage que votre volonté paresseuse ou distraite n'avait pas été capable de réprimer.

Le grand remède à ce mal, c'est la discrétion et le silence. Ne cherchez donc pas à savoir ce que d'autres veulent tenir caché, car cette inutile connaissance ne peut être qu'un lourd fardeau. Vous n'avez pas le droit de faire état des secrets que vous avez surpris : pourquoi, alors, vous exposer à les trahir ? Ne vaut-il pas mieux les ignorer ? Ne cherchez pas, avidement, toutes les occasions les plus futiles de longs et vides bavardages. Il est rare que d'une conversation prolongée vous ne vous retiriez pas avec un vague sentiment de malaise, dû au souvenir de vos imprudences ou des mots malicieux que vous vous êtes permis à tort, pour faire briller votre esprit. Parlez quand il le faut, pour ne dire que ce qu'il faut : c'est un principe de modération. Mais veuillez bien considérer que les plus saintes femmes du monde sont les Clarisses ou les Carmélites qui ne parlent presque jamais.

Une retenue analogue, — et beaucoup plus rigoureuse encore — guidera le flux, assez souvent incertain, de vos sentiments et de vos pensées. Il n'est pas nécessaire, pour devenir pécheur, d'extérioriser son acte blâmable : la faute peut se retrouver tout entière dans la seule idée mauvaise librement acceptée. Vous devinez ce que je veux dire. Que de rêveries, d'abord simplement oiseuses, dégénèrent en imaginations pécheresses ! que de projets d'abord obscurs s'élaborent lentement pendant les heures de paresse ! que de consentements sont arrachés par le démon à la faveur d'une solitude inoccupée !

Il y a une sobriété du désir, qui n'est pas moins impérieuse que l'autre. Tempérance, tempérance toujours : modération dans les attitudes, dans la façon de se présenter et de se comporter en public, modération dans le costume qui, de nos jours, blesse si souvent la plus élémentaire pudeur. Et, par voie de conséquence logique, tempérance dans les distractions, dans les lectures qui flétrissent si aisément la fleur de pureté éclose au fond de nos âmes chrétiennes. Tempérance toujours, et tempérance encore dans bien des circonstances sur lesquelles nous n'insisterons point...

Une des formes les plus délicates de la modération c'est l'humilité. L'instinct nous pousse à nous apprécier mieux que les autres, à nous juger préférables à eux ; il faut que la vertu nous ramène à un jugement plus équitable. L'humilité n'est pas une qualité humaine, elle révolte trop nos tendances ; mais elle est un parfum du ciel qui embaume les cœurs privilégiés. Situons-nous bien à notre place dans la société qui nous environne, ne craignons pas de rester en dessous de la situation que la faveur mondaine nous accorde, au moins apparemment.

Votre tempérante vertu se fera principalement sentir dans le gouvernement de vos familles. Avoir la charge d'un foyer, c'est très beau et très honorable, mais cela demande une dignité, une discrétion, un tact qui ne sont point, hélas ! communs. Certaines maîtresses de maison érigent le despotisme en principe : soupçonneuses, méfiantes, tyranniques, elles ne croient qu'à elles-mêmes, n'acceptent ni un conseil ni une plainte, descendent pour mieux critiquer jusqu'aux plus minimes détails, veulent tout régir, jusqu'aux affaires qui excèdent leurs attributions. D'autres, au contraire, laissent flotter les rênes : elles ne savent rien surveiller, abandonnent leurs occupations essentielles, désertent leur poste d'honneur. Ni les unes ni les autres ne comprennent ce que Dieu attend d'elles ; les unes et les autres n'arrivent qu'à rendre la vie douloureuse autour d'eux. Un mari et des enfants brimés par une contrainte excessive se détournent aussi bien de leur intérieur que des enfants et un mari écœurés par le désordre et la négligence de la maison. C'est la tempérance qui vous indiquera la ligne de conduite à suivre entre ces obstacles opposés, qui fera de vous des mères soucieuses de leur autorité et douces, vigilantes et indulgentes, soigneuses et dévouées, des mères chrétiennes en un mot. Mais ce sera à la condition toutefois que notre modération ne sera pas une simple circonspection humaine, qu'elle sera inspirée par la grâce puisée par vous au pied des autels et purifiée par votre recueillement pieux, qu'elle sera vivifiée et fécondée par la puissance du Dieu dont vous emploierez le secours et qui ne cessera de vous guider.

III

D'après ce qui vient d'être dit, vous apercevez déjà, Mesdames, les défauts qui s'opposent à notre vertu et contre lesquels il faut réagir. Nous vous avons mises en garde contre l'orgueil en vous rappelant l'humilité, contre la gourmandise en vous faisant penser à la mortification nécessaire, contre les fautes de la chair en vous parlant de pureté. Serait-il permis d'insister sur cette curiosité vaine qui gaspille tant d'efforts et tant d'heures, qui vous détourne des travaux sérieux en vous accablant de labeurs frivoles, qui vous fatigue autant qu'un effort pénible et ne vous laisse comme résultats que des lassitudes et des regrets ? Pourrons-nous revenir un peu sur l'intempérance de la paresse qui désorganise tant d'existences autour de vous tout en désagrégeant d'abord les forces vives de votre âme ?

Il est une paresse spéciale, plus terrible que toutes les autres : celle qui porte sur l'accomplissement des devoirs religieux. La piété n'est pas facile pour tout le monde. Il arrive bien des fois qu'on éprouve un embarras pénible à se mettre en présence de Dieu, à épancher en lui ses soucis et ses plaintes, à se confier pleinement aux sollicitudes de sa Providence.

Les causes de cet état regrettable sont multiples et fort variées. Il y a parfois une prédisposition physique, un accablement dû au surmenage, une dissipation causée par d'absorbants soucis. Cela peut provenir, d'autres fois, de nos négligences passées dont le ciel tient à nous punir en nous retirant quelques-unes de ses faveurs, jusqu'à ce que nous les ayons de nouveau gagnées. La tiédeur dont nous nous désolons peut être aussi attribuée à une épreuve du Seigneur qui veut contrôler notre fidélité à le servir et qui semble nous abandonner, pour un instant, comme la mère lâche une seconde le bébé dont elle dirige les premiers pas. Il peut y avoir bien des motifs encore. Mais le résultat risque d'être le même. Si nous ne réagissons pas, la torpeur devient une habitude. Peu à peu nous délaisserons les formes supérieures d'oraison pour nous borner à de routinières formules, récitées distraitement, sans la moindre effusion du cœur, sans le moindre effort de volonté et d'amour. Notre régularité aux saints offices, à la communion, se relâchera insensiblement, jusqu'à ce que l'on se réduise à ce qui est indispensablement prescrit, jusqu'à ce qu'on se forge des excuses pour se débarrasser des plus graves devoirs. La conclusion est tout indiquée : c'est la mort d'une âme autrefois fervente.

Le moyen de guérir cette langueur c'est encore la tempérance. Sans doute le Maître qui vous a placées dans la position où vous êtes, n'a pas attendu de vous de longues prières, ni de perpétuelles méditations comme celles qui se pratiquent chez les religieuses cloîtrées. Vos devoirs d'état diffèrent des leurs, mais ils comportent aussi l'amour de Dieu. Faites-vous une piété sincère et forte, brève peut-être dans son expression lorsque d'autres soins vous réclament, mais aussi profonde que possible et qui imprègne toute votre âme. Ne voltigez pas inconsidérément d'une période de sentimentalisme mystique à une crise de négligence. Faites-vous, avec le concours de vos directeurs, une règle pratique de vie chrétienne et tenez-vous-y raisonnablement, car la tempérance n'est que la raison transportée dans l'ordre surnaturel.

Dans vos relations avec l'extérieur, d'autres incon-

véniente vous menacent. Pourquoi certaines personnes respectables, pleines de dignité dans leur intérieur, jugent-elles indispensable de s'émanciper follement au dehors, de s'agiter, de se répandre en plaisanteries presque bouffonnes, qui toujours sont indignes d'elles ? Pourquoi d'autres, tout aussi respectables, au lieu de se tenir en public comme tout le monde, adoptent-elles une attitude gourmée, compassée, presque ridicule ? pourquoi surtout affichent-elles une austérité purement superficielle, une raideur exagérée, qui non seulement les discréditent mais font médire de la religion ? On pourrait voir là de la vanité ; on pourrait y chercher la trace de cette hypocrisie pieuse, flétrie, depuis Molière, d'une épithète que je ne répéterai pas ici. Mais ne pourrait-on pas se demander aussi si tout cela ne provient pas d'un défaut plus ou moins conscient de tempérance, de droiture, de modération, car une des plus belles fleurs qui parent la vertu, c'est la chrétienne simplicité.

La tempérance doit aussi réprimer les moindres écarts qui nous portent à la colère. Rien de plus naturel que l'impatience, et rien de plus spontané. Mais c'est cette spontanéité même qu'il importe de corriger. Le premier mouvement impulsif, devant une contrariété ou un outrage, c'est de se redresser violemment : on riposte sans réflexion, au risque d'outrepasser la vérité, de commettre des injustices, de se donner tort aux yeux du monde et d'offenser la clémence du Seigneur. Alors doit intervenir la tempérance, qui apaisera nos fureurs bouillantes et sottes, qui pèsera le pour et le contre, les arguments de l'adversaire comme ceux allégués par nous, qui substituera à l'injure, à la violence, la controverse normale, courtoise, et la discussion charitable, ce qui est encore bien meilleur.

Il y a cependant des colères saintes. En présence de certains attentats, devant certaines forfaitures, une indignation soulève en nous toutes les fières ardeurs de nos âmes. Elle provoque les mots, les protestations, les gestes parfois qui vengeront la grandeur insultée de Dieu. Ce fut la colère de Moïse, brisant les Tables de la Loi à l'aspect de son peuple idolâtre, la colère des prophètes appelant le feu du firmament sur les cités prévaricatrices, la colère de Jésus qui flagella les marchands du Temple. Mais ces colères-là sont rares. Craignons que l'esprit de l'erreur ne nous séduise à notre insu. Avant de nous laisser emporter même par les fureurs les plus nobles, prenons le temps de nous demander si la cause de l'Eternel sera bien servie par nos justes violences et si, sous prétexte de défendre la gloire immortelle du Très-Haut, nous ne songeons pas, confusément, à servir nos mesquines passions ou nos personnels intérêts. La tempérance est bonne à tout, même à éclairer notre héroïsme.

* *

C'était un axiome courant, à Rome comme dans l'Hellade, que la vertu se tient dans un juste milieu. Nous ne saurions accepter sans réserves ce principe d'humaine prudence, qui jette un blâme sur tant d'actions sublimes, dépassant l'ordinaire mesure et directement inspirées par des grâces spéciales du Seigneur. Notre vertu religieuse, élargie sous les mains de Jésus, élevée jusqu'à des sommets qui dépassent la raison vulgaire, ne saurait se résoudre à une loi qui, en fin de compte, nous rabaisserait jusqu'à la banale médiocrité. Mais si Fénelon a cru pouvoir dire que « toute erreur a une âme de vérité, » il nous est bien permis de penser plus exactement qu'elle en contient au moins une parcelle. Et cette paillette de vérité, extraite de la gangue des philosophies anciennes, brille d'un éclat inconnu sous les lueurs de notre foi.

Sœur jumelle de la prudence qui nous fut recommandée par le Christ, la tempérance ou modération doit équilibrer tous nos actes, harmoniser jusqu'à nos vertus. Ayons donc la force de nous contenir, ayons la justice de reconnaître que nos entraînements impulsifs peuvent arriver à compromettre — et ont peut-être compromis déjà — nos espérances de salut. Loin des excès que nous réprouvons, restons dans le juste milieu où l'on rencontre généralement le bien. Le Seigneur ne nous a pas destinés à ces carrières exceptionnelles, où une suite d'événements inouïs et coïncidences providentielles justifieraient au moins partiellement des résolutions et des actes qui, en temps normal, seraient périlleux ou mauvais et désaxeraient notre existence. Simplement tendons vers le Seigneur nos activités modérées et dirigées par une intention qui ait toujours en vue la gloire du Seigneur. Ainsi soit-il.

SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

XXVI

LA FLEUR PRINTANIÈRE

« La souffrance est devenue mon ciel ici-bas, » tel est l'aveu qu'elle fit un jour. Rien n'était plus vrai pour elle, et comme on ne pleure pas au ciel, comme au contraire on y est constamment dans la joie, elle se réjouissait de souffrir :

« Quand je souffre beaucoup, quand il m'arrive des choses désagréables et pénibles, disait-elle, au lieu de prendre un air triste j'y réponds par un sourire. » Et dans son sourire il n'y avait rien d'amer.

Elle avoue qu'au début, cela lui coûtait, « mais maintenant, ajoutait-elle, c'est une habitude que je suis bien heureuse d'avoir contractée. »

Bossuet parle d'une princesse qui fut douce envers la mort. Thérèse était douce envers les peines, bien plus : joyeuse.

Un matin une sœur vit sur son visage une expression de joie céleste ; elle lui en demanda la cause : — « C'est parce que je ressens une très vive douleur, dit-elle. Je me suis toujours efforcée d'aimer la souffrance et de lui faire bon accueil. »

Sa sœur Agnès de Jésus lui demanda un jour : « Pourquoi êtes-vous si gaie ce matin ? — C'est parce que j'ai eu, ce matin, deux petites peines, oh ! très sensibles ! Rien ne me donne de petites joies comme les petites peines. »

— Vous avez eu bien des épreuves aujourd'hui, lui dit-on un autre jour.

— Oui, mais... puisque je les aime... J'aime tout ce que le bon Dieu me donne.

— Mais c'est affreux, ce que vous souffrez !

— Une petite victime d'amour peut-elle trouver affreux ce que son Epoux lui envoie ? Il me donne à chaque instant ce que je puis supporter, pas davantage. Si le moment d'après il augmente ma souffrance, il augmente aussi ma force. Cependant je ne pourrais jamais lui demander des souffrances plus grandes, *car je suis trop petite*. Elles deviendraient alors mes souffrances à moi. Il faudrait que je les supporte toute seule, et *je n'ai jamais rien pu faire toute seule*.

Elle comprenait cette parole du Sauveur : « Sans moi vous ne pouvez rien faire. » Et elle s'appuyait sur lui. Aussi, dans ses souffrances, qui étaient grandes, quoi qu'elle ait dit, elle était toujours forte, résignée et souriante.

A chaque visite, le médecin témoignait à la Mère Prieure son admiration : « Si vous saviez ce qu'elle endure ! Jamais je n'ai vu souffrir avec cette expression de joie surnaturelle. C'est un ange ! »

Il eût voulu la sauver, mais sa science et son expérience se heurtaient à un inconnu qui ne se livrait pas, et il disait avec regret : « Je ne pourrai la guérir : c'est une âme qui n'est pas faite pour la terre. »

Il ordonna des potions fortifiantes qui étaient d'un prix élevé. Elle s'en affligeait, parce que c'était une charge pour la communauté. Elle les prit cependant, en pensant que tout serait à l'avantage des bienfaiteurs de la maison, puisque Notre-Seigneur a dit : « Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez. » Elle ajoutait : « Je suis convaincue de l'inutilité des médicaments pour me guérir, mais je me suis arrangée avec le bon Dieu pour qu'il en fasse profiter de pauvres missionnaires qui n'ont ni le temps ni les moyens de se soigner. »

On lui envoyait des bouquets parce qu'on savait combien elle aimait les fleurs. Un petit rouge-gorge venait sautiller sur son lit, la regardait d'un air d'intelligence et chantait : « Ce sont les délicatesses du bon Dieu pour moi, disait-elle. A l'extérieur j'en suis comblée, et cependant je demeure dans les plus noires ténèbres !... Je souffre beaucoup... oui, beaucoup ; mais avec cela *je suis dans une paix étonnante*. Tous mes désirs ont été réalisés... Je suis pleine de confiance. »

Comme dans les tempêtes, c'étaient des alternatives de nuages sombres, de coups de tonnerre, puis de clarté et de calme, et l'orage se terminait toujours dans la joie et la paix, la paix de Dieu à laquelle rien n'est comparable sur la terre.

Elle aimait à raconter ce trait charmant : « Un soir, à l'heure du grand silence, l'infirmière vint me mettre aux pieds une bouteille d'eau chaude et de la teinture d'iode sur la poitrine. J'étais consumée par la fièvre, une soif ardente me dévorait. En subissant ces remèdes, je ne pus m'empêcher de me plaindre à Notre-Seigneur : « Mon Jésus, lui dis-je, vous en êtes témoin, je brûle, et l'on m'apporte encore de la chaleur et du feu ! Ah ! si j'avais, au lieu de tout cela, un demi-verre d'eau, comme je serais bien plus soulagée !... O mon Dieu, votre petite fille a bien soif ! Mais elle est heureuse pourtant de trouver l'occasion de manquer du nécessaire, afin de mieux vous ressembler et pour sauver les âmes.

« Bientôt l'infirmière me quitta et je ne comptais plus la revoir que le lendemain matin, lorsqu'à ma grande surprise, elle revint, quelques minutes après, apportant une boisson rafraîchissante : « Je viens de penser à l'instant que vous pourriez avoir soif, me dit-elle. Désormais je prendrai l'habitude de vous apporter ce soulagement tous les soirs. » Je la regardai, interdite, et, quand je fus seule, je me mis à fondre en larmes. Oh ! que notre Jésus est bon ! Qu'il est doux et tendre ! Que son cœur est facile à toucher ! »

Le 6 septembre, on reçut, au Carmel, une relique du bienh. Théophane Vénard ; sœur Thérèse la couvrit de baisers. Nous savons qu'elle avait un culte pour le jeune martyr. Elle en donna cette raison : « Théophane Vénard est un petit saint, sa vie est tout ordinaire. Il aimait beaucoup la Vierge immaculée. Il aimait beaucoup sa famille. »

Elle appuya sur ces mots et ajouta : « Moi aussi j'aime beaucoup ma famille ! »

Et pour en donner une preuve touchante elle rédigea pour les siens certains passages délicieux de poésie et de foi qu'il écrivait à ses parents et à sa sœur avant son martyre. « Ce sont mes pensées, disait-elle, mon âme ressemble à la sienne. »

« Je ne trouve rien sur la terre qui me rende heureuse, écrivait-elle, empruntant les paroles de l'angélique martyr. Mon cœur est trop grand, rien de ce qu'on appelle bonheur en ce monde ne peut me satisfaire... Ma pensée s'envole vers l'éternité, le temps va finir ! Mon cœur est paisible comme un lac tranquille ou un ciel serein ; je ne regrette pas la vie de ce monde : j'ai soif des eaux de la vie éternelle.

« Encore un peu et mon âme quittera la terre, finira son exil, terminera son combat. Je monte au ciel ! Je vais entrer dans ce séjour des élus, voir des beautés que l'œil de l'homme n'a jamais vues, entendre des harmonies que l'oreille n'a jamais entendues, jouir de joies que le cœur n'a jamais goûtées... Me voici rendue à cette heure que chacune de nous a tant désirée. Il est bien vrai que le Seigneur choisit les petits pour confondre les grands de ce monde. Je ne m'appuie pas sur mes propres forces, mais sur la force de Celui qui, sur la croix, a vaincu les puissances de l'enfer.

« Je suis une fleur printanière que le Maître du jardin cueille pour son plaisir. Nous sommes toutes des fleurs plantées sur cette terre et que Dieu cueille en son temps, un peu plus tôt, un peu plus tard... Moi, petite éphémère, je m'en vais la première ! Un jour nous nous retrouverons dans le paradis et nous jouirons du vrai bonheur. »

C'est ainsi que les saints aiment leur famille. Les liens du sang sont les liens les plus sacrés, l'amour de Dieu les ordonne et les fortifie. « Celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas

digne de moi, » a dit Jésus-Christ en toute vérité et en toute raison. Car qui peut être comparé à Dieu dans notre esprit et dans notre cœur ? Nous devons donc l'aimer de toute notre âme et de toutes nos forces ; mais, après Dieu, ce sont nos parents qui doivent occuper la première place dans nos affections.

Cette lettre inspirée par les sentiments les plus pieux et les plus élevés d'un admirable missionnaire, fut la dernière qu'écrivit sœur Thérèse. Puis « la fleur printanière » fut cueillie par le Maître du jardin.

XXVII

MORT DE SAINTE THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

« La mort d'amour que je souhaite, dit-elle un jour où elle souffrait davantage, c'est celle de Jésus sur la croix. » Elle fut pleinement exaucée. Bientôt il ne lui fut plus possible de faire un seul mouvement sans le secours d'autrui. Entendre parler près d'elle, même à voix basse, lui était une fatigue extrême ; elle ne pouvait même plus articuler une parole. Et cependant elle souriait toujours. Le corps était brisé, mais l'âme était heureuse, heureuse de souffrir pour ressembler au divin Maître. Son grand souci était la crainte d'incommoder celles qui la soignaient, d'augmenter le poids de leurs peines. Aussi voulait-elle passer la nuit seule. On n'eut à la veiller que les deux dernières nuits. Un matin son infirmière la trouva les mains jointes et les yeux levés au ciel. Elle lui dit :

« Que faites-vous donc ainsi ? Il faudrait essayer de dormir.

— Je ne puis pas, alors je prie.

— Et que dites-vous à Jésus ?

— Je ne lui dis rien ; *je l'aime*. »

Quelques mois avant sa mort, comme on lisait au réfectoire la vie de S. Louis de Gonzague, la Mère Hermance du Cœur de Jésus fut frappée de l'affection vive et touchante du jeune saint pour un vénérable religieux, le P. Corbinelli, qui l'aimait aussi comme un fils.

« C'est vous le petit Louis, dit-elle à sœur Thérèse, et moi je suis le vieux P. Corbinelli. Quand vous serez au ciel, souvenez-vous de moi.

— Voulez-vous, ma Mère, que je vienne bientôt vous chercher ?

— Non, je n'ai pas encore assez souffert.

— O ma Mère, moi je vous dis que vous avez bien assez souffert. »

La Mère Hermance devint songeuse. Elle répondit, hésitante : « Je n'ose encore vous dire oui. Pour une chose aussi grave, il me faut la permission de l'autorité. »

La Prieure permit. Or un matin, comme sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus ne pouvait déjà plus parler qu'avec effort, elle reçut de la Mère Hermance un bouquet de fleurs. L'infirmière qui le lui remit avait mission de lui demander comme remerciement un mot d'affection.

Sœur Thérèse lui fit aussitôt répondre :

« Dites à Mère du Cœur de Jésus que ce matin, pendant la messe, j'ai vu la tombe du P. Corbinelli tout près de celle du petit Louis.

— C'est bien, fit la Mère Hermance très émue, dites à sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus que j'ai compris. »

Elle mourut en effet un an après, et leurs tombes furent voisines.

Pendant sa lente et dure agonie, le Seigneur Jésus envoya sans doute à sœur Thérèse l'ange qui l'avait fortifié à Gethsémani, car elle disait : « Oh ! que le bon Dieu est bon ! Oui, il faut qu'il soit bien bon pour me donner la force de supporter tout ce que je souffre. »

Un jour, elle dit à sa Prieure, Mère Marie de Gonzague : « Ma Mère, je voudrais vous confier l'état de mon âme, mais je ne le puis, je suis trop émue en ce moment. »

Le soir, la Prieure recevait ces quelques lignes écrites au crayon, d'une écriture tremblée :

« O mon Dieu ! que vous êtes bon pour la petite victime de votre amour miséricordieux ! Maintenant même que vous joignez la souffrance extérieure aux épreuves de mon âme, je ne puis dire : « Les angoisses de la mort m'ont environnée ! » Mais je m'écrie, dans ma reconnaissance : « Je suis descendue dans la vallée des ombres de la mort, cependant je ne crains aucun mal, parce que vous êtes avec moi, Seigneur ! »

Voilà ce qu'elle voulait lui confier, c'est qu'elle souffrait beaucoup dans son corps comme dans son âme, et cependant qu'elle en remerciait Dieu et qu'elle ne craignait aucun mal, ni la maladie, ni la mort, parce que Dieu était avec elle, qu'elle s'appuyait sur Dieu seul et nullement sur elle-même. « Je sais combien je suis faible », disait-elle, mais le Seigneur était sa force.

L'aumônier vint la voir avec la Prieure et lui demanda : « Etes-vous résignée à mourir ? — Ah ! mon Père, répondit-elle, je trouve qu'il n'y a de résignation que pour vivre. Pour mourir, c'est de la joie que j'éprouve. Ne vous faites pas de peine, ma Mère, si je souffre beaucoup et si je ne manifeste aucun signe de bonheur au dernier moment. Notre-Seigneur n'est-il pas mort victime d'amour ? Or voyez quelle a été son agonie ! »

Tels étaient les sentiments dont elle était animée durant la longue période où son corps acheva de s'épuiser sous l'étreinte du mal.

Le matin du jeudi 30 septembre 1897, son dernier jour, comme elle souffrait beaucoup, elle regarda la statue de la Vierge, la même qui lui avait souri : « Oh ! je l'ai priée avec ferveur ! dit-elle. Mais c'est l'agonie toute pure, sans aucun mélange de consolation... L'air de la terre me manque. Quand est-ce que j'aurai l'air du Ciel ? »

A deux heures et demie, elle se redressa soudain sur son lit et s'écria : « Ma Mère, le calice est plein jusqu'au bord ! Non, je n'aurais jamais cru qu'il fût possible de tant souffrir !... Je ne puis m'expliquer cela que par mon désir extrême de sauver les âmes. »

Et un moment après : « Tout ce que j'ai écrit sur mes désirs de la souffrance, oh ! c'est bien vrai ! *Je ne me repens pas de m'être livrée à l'Amour.* »

Elle répéta ces derniers mots plusieurs fois. On croit entendre un écho des paroles de Jeanne d'Arc sur son bûcher : « Non, mes Voix ne m'ont pas trompée ! » Elle avait une tendre dévotion pour la Vierge libératrice de la France et un jour elle avait dit en regardant une image représentant Jeanne d'Arc consolée par ses Voix dans sa prison : « Je suis consolée, moi aussi, par des voix intérieures. D'en-haut les saints m'encouragent, ils me disent : Tant que tu es dans les fers, tu ne peux remplir ta mission. Mais plus tard, après ta mort, ce sera le temps de tes conquêtes ! »

L'heure des consolations n'était pas encore venue. La mourante alors dit à la Prieure : « Ma Mère, préparez-moi à bien mourir.

— Mon enfant, vous êtes toute prête à paraître devant Dieu, parce que vous avez toujours compris la vertu d'humilité.

— Oui, dit-elle doucement, se parlant à elle-même, je le sens, mon âme n'a jamais cherché que la vérité... Oui, j'ai compris l'humilité du cœur. »

Vers quatre heures et demie apparurent les signes de la suprême agonie. Les sœurs vinrent pour assister aux derniers moments de leur sainte compagne. Elle les remercia de son plus gracieux sourire. Elle tenait le crucifix dans ses mains virginales et ne le quittait pas des yeux. La sueur de la mort couvrait son visage, ses mains tremblaient, mais l'âme restait ferme.

A sept heures et quelques minutes, elle dit à la Prieure :

« Ma Mère, n'est-ce pas l'agonie ?... Ne vais-je pas mourir ?

— Oui, mon enfant, c'est l'agonie. Mais Jésus veut peut-être la prolonger de quelques heures...

— Eh bien ! fit-elle d'un ton résigné,... allons !... allons !... Oh ! je ne voudrais pas souffrir moins. »

Elle regarda une dernière fois son crucifix et dit avec des soupirs entrecoupés : « OH !... JE L'AIME !... MON DIEU ! JE... VOUS... AIME ! »

Ce furent ses dernières paroles. Alors elle s'affaissa, la tête penchée à droite dans l'attitude de sainte Agnès offrant sa tête au bourreau. Elle faisait à Dieu son suprême sacrifice. Puis elle se relève ; ses yeux brillants de vie regardent au-dessus de la statue de la Sainte Vierge quelque chose d'infiniment beau qui la ravit. Cette extase dura l'espace d'un *Credo*, puis son âme s'envola vers Jésus, son amour, laissant sur les lèvres de la pieuse enfant un sourire inexprimablement doux de paix et de bonheur.

On lui mit une palme à la main, le crucifix sur sa poitrine, des lis et des roses autour de son front. Elle souriait toujours. On la plaça devant la grille du chœur ; la foule vint contempler ses traits célestes et lui faire toucher des chapelets. Le 4 octobre fut le jour de ses funérailles. Des prêtres nombreux accoururent pour s'édifier auprès de sa dépouille mortelle. Elle avait tant prié pour les prêtres ! Et en quittant le Carmel de Lisieux pour reposer dans la terre bénite, elle y laissa un parfum d'amour, de renoncement et de douceur qui ne s'est pas évaporé.

XXVIII

SŒUR THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS EST DÉCLARÉE VÉNÉRABLE

Après la mort de sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus, la pluie de roses qu'elle avait annoncée tomba si abondante que dès le mois d'août 1910 Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux et de Lisieux, ordonna de commencer le procès dit de réputation de sainteté qui fut déposé à Rome en février 1912.

Le 6 septembre 1910 on exhuma donc les restes de la servante de Dieu.

Elle avait déclaré qu'il ne resterait d'elle, *selon son désir,* que des ossements. Une novice lui ayant dit, peu de temps avant sa mort, que son corps serait retrouvé sans corruption. Elle avait répondu : « Oh non ! pas cette merveille-là ! Ce serait sortir de ma petite voie d'humilité. Il faut que les petites âmes ne puissent rien m'envier. »

Mgr Lemonnier était présent avec Mgr de Teil, vice-postulateur de la cause, deux vicaires généraux et beaucoup de prêtres. Le cercueil était à une profondeur de 3 m. 50, on ne put donc le remonter qu'avec de grandes difficultés, d'autant qu'il était en très mauvais état.

Quand il parut au jour, les prêtres psalmodièrent le *Laudate pueri Dominum :* « Le Seigneur tire l'humble de la poussière pour le faire asseoir parmi les princes de son peuple. » On l'ouvrit. Deux ouvriers, le père et le fils, sentirent en ce moment un suave et fort parfum de violettes. Les vêtements paraissaient conservés ; mais ils avaient perdu toute consistance. Les voiles et la guimpe n'existaient plus. Comme elle l'avait désiré, il n'y avait plus que des ossements.

Un des médecins présents en offrit une parcelle à l'évêque qui refusa et se contenta de prendre la petite croix de buis qui avait été placée dans les mains de sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus. Il défendit qu'on emportât même la plus minime partie des ossements, avant le jugement de l'Eglise.

L'ancien cercueil fut déposé dans une bière de plomb placée dans un cercueil en chêne. On recouvrit le corps de vêtements neufs, la tête d'un voile qu'on entoura de roses cueillies dans le jardin du Carmel de Lisieux, puis on écarta les voiles qui dérobaient aux yeux le petit cimetière des Carmélites et le cercueil fut déposé sur des tréteaux devant la porte grillée. Pendant trois quarts d'heure la foule défila pieusement, faisant toucher aux ossements de la servante de Dieu des objets de piété. Des ouvriers apportaient leur alliance de mariage. Tous gardaient l'attitude du plus religieux respect, et demeuraient sous l'impression du surnaturel qui s'échappait du cercueil. Ces ossements, loin d'offrir un spectacle pénible, avaient quelque chose d'attirant et de sacré.

Quand cet édifiant défilé fut terminé, un procès-verbal écrit sur parchemin, aux armes de Mgr Lemonnier, fut renfermé dans un tube de métal et déposé dans le cercueil de plomb. Alors on ferma